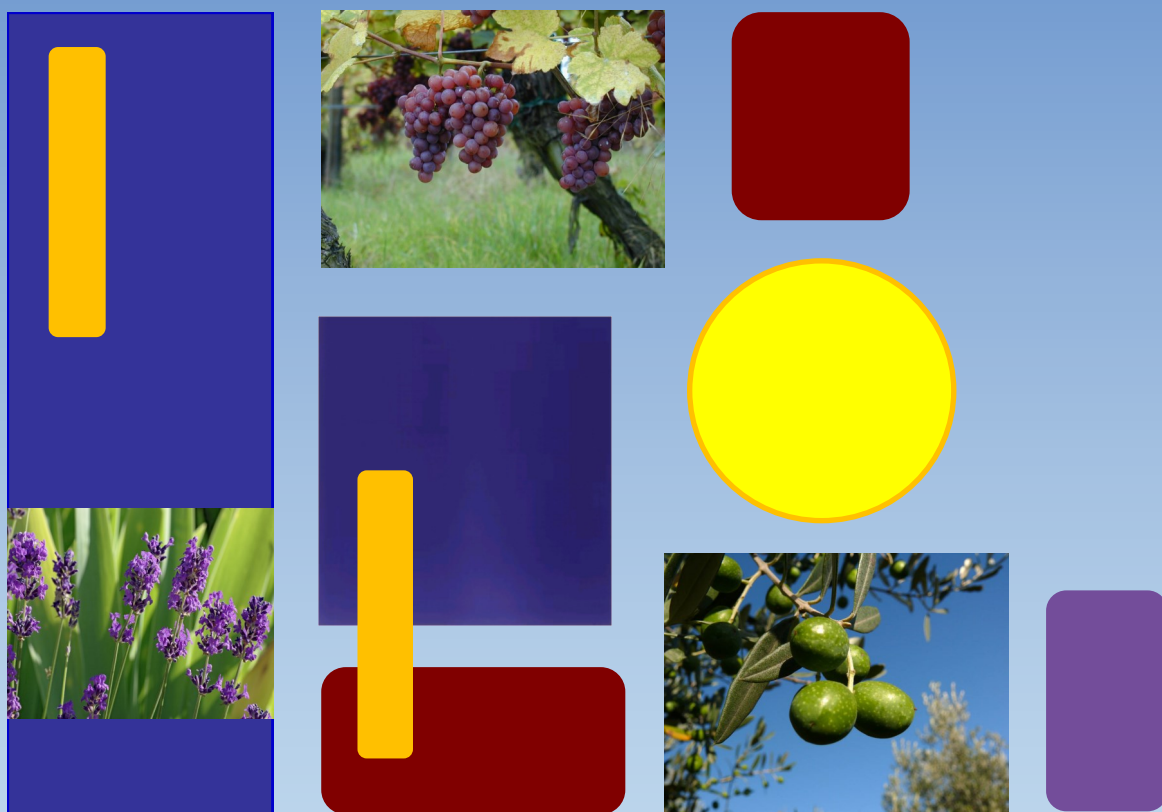




Vinsobres

www.vinsobres-mairie.fr

bulletin municipal n° 88 - juillet 2017



sommaire

- Le mot de Madame la Sénatrice-Maire
- Les informations municipales
- Les associations
- Photographies
- Vie pratique



Chères Vinsobraises et chers Vinsobrais,

2017 restera une année déterminante pour notre pays, un nouveau Président de la République et une nouvelle Assemblée vont avoir la grande responsabilité de conduire la destinée de la France.

Pour l'équipe municipale que nous sommes, **2017** est une année charnière pour notre projet communal. En effet cette année voit la réalisation de trois projets structurants qui vont transformer notre village :

- **L'environnement** sera mieux préservé par le traitement des eaux usées dans la nouvelle STEP (station d'épuration), qui vient d'être mise en service.
- **Le vieux village** est mis en valeur par la réfection des **rues Tripot - Barriou**, où la voirie a été traitée en espaces partagés entre piétons et voitures, matérialisés par du béton désactivé et du bitume.
- **Et enfin le local du club** a été démoli pour renaître de ses cendres, beaucoup plus adapté à son usage : accueil des enfants, activités de l'Abeille vinsobraise et salle communale.

Un changement de fonction s'est opéré au sein du conseil municipal. **Louis Autrand** a souhaité démissionner du poste d'adjoint ; nous le remercions pour tout le travail qu'il a accompli pour la commune au cours de ses mandats successifs. Toutefois, il reste conseiller municipal et a accepté de garder en charge le dossier des rives et bassins versants de l'Eygue et du Lez.

Gérald Piollet a été élu 3ème adjoint. Il a en délégations : la voirie, l'eau, l'assainissement et le SPANC (service public d'assainissement non collectif). Merci à lui d'avoir accepté d'intégrer l'équipe d'adjoints.

Fin septembre 2017, je serai concernée par la loi sur le non-cumul des mandats, et devrai choisir entre mon mandat de maire et mon mandat de sénatrice.

En septembre 2014, lorsque Didier Guillaume m'a proposé d'être candidate, j'ai accepté car il me semblait important que les petites communes soient représentées dans la campagne électorale. Il n'y avait alors qu'une chance très infime que je sois élue. Pourtant le choix des électeurs s'est porté majoritairement sur notre liste et aujourd'hui c'est un grand honneur pour moi de représenter la Drôme au palais du Luxembourg.

J'ai choisi de rester sénatrice et ne pourrai garder aucun mandat exécutif, c'est-à-dire que je ne pourrai être adjointe, mais je resterai conseillère municipale comme la loi le permet.

Je proposerai au conseil municipal le premier adjoint **Claude Somaglino** comme nouveau maire. Il possède à la fois la compétence, le sens de l'intérêt général et de l'écoute des administrés, qui sont nécessaires au bon exercice de la fonction de maire.

C'est bien sûr une décision qui ne fut pas facile à prendre, tant mes attachements à Vinsobres sont grands.

Cependant, force est de constater que ma fonction de sénatrice apporte un plus au territoire et donc à la commune.

Soyez assurés que jusqu'à la fin du mandat que vous nous avez confié, je resterai, comme l'ensemble du conseil municipal, toujours à votre disposition, à votre écoute, au service de vous toutes et tous, et de notre cher Vinsobres !

Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement toute l'équipe municipale à mes côtés. Cela fait trois années bien sonnées qu'elle m'accompagne dans la gestion de Vinsobres, qu'elle me porte et me supporte !

Un grand merci à l'ensemble du personnel communal, sans qui notre tâche serait infaisable !

A vous toutes et tous, **chers Vinsobraises et Vinsobrais**, je vous souhaite de passer une excellente saison estivale, un excellent été.

Marie-Pierre Monier

LA STATION D'EPURATION

La **nouvelle station** est terminée et fonctionne avec quelques mises au point inévitables, mais à la satisfaction de tous et notamment du fermier SUEZ qui en assure la gestion.

Son inauguration a eu lieu le **19 juin** en présence de nombreuses personnalités, notamment de la préfecture et du conseil départemental.



LA SALLE DU TROISIEME AGE

Les travaux réalisés en grande partie par Gilles et Nicolas sont terminés : une salle entièrement rénovée du sol au plafond, y compris les réseaux eau, électricité, chauffage, un coin cuisine, de nouvelles toilettes et des menuiseries isolantes.

Nos aînés, ravis, ont repris leurs activités avec beaucoup de plaisir.



RUES TRIPOT - BARRIOU

Les travaux de reprise des réseaux eau potable, assainissement séparatif, ainsi que le revêtement de la voirie sont terminés et ont été inaugurés le 19 juin en présence des élus et personnalités du conseil départemental .

Les délais d'exécution ont été respectés, les travaux réalisés en bonne entente avec les riverains et le nouvel aspect des rues est esthétiquement réussi, mettant bien en valeur notre beau village.

De plus, nous avons profité de la présence de l'entreprise MISSOLIN pour lui faire reprendre le revêtement de l'impasse Saint-Jean qui était très dégradé.



A.L.S.H.

(association de loisirs sans hébergement)

L'ancien bâtiment auto-construit a été démoli, non sans un pincement au cœur pour de nombreux Vinsobrais.

Les fondations, la base des murs extérieurs et la dalle de sol ont été coulées début juin. En cours, la livraison et la mise en œuvre de la structure bois, de la charpente-couverture et des murs en paille. Achèvement et réception sont toujours programmés pour novembre prochain.



LIGNE MOYENNE TENSION

L'entreprise RAMPA, sous le contrôle du maître d'ouvrage SDED (syndicat départemental d'électricité de la Drôme), a enterré les réseaux desservant les Louardes.

Un nouveau transformateur est en place rue Gironde, les branchements, dépose des poteaux, démolition de l'ancien transformateur sont en cours de réalisation. Cette construction obsolète va disparaître et est déjà remplacée par un élément beaucoup plus moderne et incorporé dans le talus. Il est à présent végétalisé et sécurisé.

D'autre part, nous étudions une solution d'amélioration esthétique et acoustique, côté rue Gironde, de ce nouveau transformateur.



BORNE ELECTRIQUE



Le SDED a souhaité installer une borne de recharge électrique pour les véhicules et les vélos. Nous avons accepté d'acheter une parcelle Rue de l'Amélie. La borne est posée et il nous reste à aménager l'aire et permettre un bon accès aux véhicules.



TERRAIN DE BOULES LA LONGUE

A la demande des boulistes, la mairie a investi dans un nouveau revêtement de l'aire supérieure du terrain. Ce dernier a été réalisé par l'entreprise MISSOLIN en enrobé recouvert ensuite de sable.

MUR DE SOUTÈNEMENT RUE DE PARIS

Le mur de soutènement en pied du talus sous les ruines du château féodal, de la tour de Paris et de l'ancien réservoir alimentant Vinsobres en eau potable, a été entièrement refait car il présentait des faiblesses inquiétantes et menaçait la sécurité des usagers.

ABRIS POUBELLES DE VINSOBRES

Après avoir rénové et embelli les abris maçonnés des containers poubelles dans le village, nous allons habiller l'ensemble des autres abris dans le village, dans les contours, et sur l'extérieur avec des panneaux en pin d'Orégon réalisés par un menuisier.

Nous en profiterons pour faire des dalles de sol béton aux endroits qui le nécessitent.

Tous ces travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année.



Claude Somaglino

ANNEE 2016 - M14

La capacité d'autofinancement de 126 122 € est en diminution par rapport aux années antérieures, consécutivement au non règlement en 2016 de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 97 305 €.

Elle a été d'autre part impactée par des dépenses non budgétisées, à savoir :

- 11 600 € pour la cantine scolaire
- 21 391 € de plus sur les charges du personnel

Tout ceci ne nous a pas empêché de développer et réaliser nos investissements :

- TRIPOT-BARRIOU : réseau eaux pluviales séparatif
- Remplacement des menuiseries extérieures de l'école, de la salle polyvalente et de la salle du 3ème âge
- Réalisation d'un terrain multisports
- Rénovation de la salle du 3ème âge

ANNEE 2016 - M49

La construction de la nouvelle station d'épuration d'une capacité de 2000 équivalents habitants et des réseaux l'alimentant a été menée à bien.

Les réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau des rues Tripot - Barriou sont terminés.

LES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DU BUDGET PRIMITIF 2017 - M14

Après les semailles, les moissons ! Comme détaillé dans l'article « la commune investit », les investissements prévus sont réalisés ou en cours de l'être. Ceci a été permis par le maintien de notre capacité d'autofinancement, par les subventions obtenues de haute lutte, et la souscription d'un emprunt de 500 000 € sur vingt ans à un taux très avantageux de 1,04 %.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
• Charges à caractère général	332 191 €	• Excédents antérieurs reportés	149 961 €
• Charges de personnel	481 685 €	• Atténuation de charges (remb. maladie)	3 000 €
• Autres charges (SDIS-SDED- CCAS-SIDREI-Subventions)	124 507 €	• Travaux en régie	45 000 €
• Charges financières (intérêts emprunts dettes)	28 201 €	• Produits domaniaux	
• Charges exceptionnelles	1 000 €	• (garderie, taxi, redevances)	43 775 €
• Atténuation de produits		• Impôts et taxes	767 225 €
• (prélèvements Etat sur ressources communales	128 539 €	• Dotations et subventions	420 264 €
• Virement à la section Investissement	455 036 €	• Autres produits (locations salles, gîtes)	138 000 €
• Amortissements	16 066 €		
• TOTAL	1 567 225 €	• TOTAL	1 567 225 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
• Report 2016	288 777 €	• Résultat 2016 à affecter	288 777 €
• Emprunts (capital)	62 001 €	• Récupération de TVA	58 989 €
• Frais d'études (révision PLU, étude CAUE, SDED)	75 000 €	• Subventions (Etat, Département, SDED)	342 612 €
• Terrains, matériel, mobilier,	50 800 €		
• Travaux SDED	78 100 €	• Emprunt	500 000 €
• Construction ALSH	515 319 €	• Amortissements	16 066 €
• Menuiseries (3ème âge, école, salle des fêtes)	18 000 €	• Virement de fonctionnement	455 036 €
• Travaux rues Tripot - Barriou	252 000 €		
• Travaux divers	276 483 €		
• Travaux en régie	45 000 €		
• TOTAL	1 651 480 €	• TOTAL	1 651 480 €

EVOLUTION des TAXES COMMUNALES

	2014	2015	2016	2017
◆ Taxe d'habitation	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %
◆ Foncier bâti	7,34 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %
◆ Foncier non bâti	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %
◆ CFE	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %

Droit des sols

Nous rappelons qu'il est indispensable, avant de réaliser tous projets d'urbanisme, de vous adresser à la mairie afin de connaître vos droits et obligations.

Il est important de nous transmettre, au début de vos travaux, votre déclaration d'ouverture de chantier, et à la fin, votre déclaration d'achèvement de travaux.

Depuis l'année dernière, dès l'obtention de votre autorisation d'urbanisme, nous vous demandons de fournir une attestation nous permettant de pénétrer sur votre propriété pour contrôler la conformité des travaux.

Révision de notre plan local d'urbanisme (PLU)

Nous travaillons depuis un an déjà à cette révision avec le cabinet KAX que nous avons choisi au printemps dernier.

Six réunions de travail ont déjà eu lieu avec les membres du conseil municipal, le groupe de travail PLU (volontaires issus de la commission consultative d'urbanisme qui se sont engagés à participer aux travaux pendant la durée de cette révision qui doit être de 28 mois). Merci à eux pour leur assiduité.

Nous avons également eu une réunion avec les personnes publiques associées ainsi que deux réunions publiques.

Nous sommes maintenant dans la phase d'étude du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Notre dernière réunion a eu lieu le lundi 12 juin dernier.

Projet de la Bane

Courant janvier le terrain a été acheté par EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes). Celui-ci porte cet achat pour la commune pendant 4 années. Ensuite, nous devons le rembourser au moyen de cinq annuités, soit la fin de notre règlement en 2025.

Nous continuons à travailler sur le phasage des opérations ainsi que sur leurs coûts avec l'aide d'EPORA et du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement).

Nous sommes à la recherche de subventions pour pouvoir commencer les voiries.

Le projet concernant ce terrain, que nous avons élaboré avec l'aide du cabinet d'études OSTRAKA, sera intégré à la révision du PLU sous forme d'Opération d'Aménagement Programmée.

Madeleine VALLOT

L'école



Mardi 13 juin a eu lieu le dernier conseil d'école, en présence de **Jean-Claude JACOB**, DDEN (délégué départemental de l'Education nationale), qui nous a fait part de son intention de ne plus suivre l'école publique de Vinsobres étant pris par ailleurs par ses nouvelles fonctions de président des DDEN de la Drôme. Nous le remercions pour tout le travail et le soutien qu'il a apportés à notre école. Il sera remplacé par **Madame BILCOCQ Patricia**.

Comme l'effectif des élèves est en baisse dans notre commune, nous allons être confrontés pour la rentrée prochaine à la perte d'une classe, ce qui supposera une réorganisation des classes. Nous espérons pouvoir toujours accueillir les enfants à partir de deux ans, mais pour l'instant les décisions ne sont pas arrêtées.

Des calculatrices scientifiques seront offertes aux élèves qui entrent en sixième par la municipalité.

Nous souhaitons aux élèves et aux enseignants de bonnes et reposantes vacances d'été.

Gérald PIOLLET



Suite au désengagement de l'association qui gérait la cantine de l'école depuis plusieurs années, la municipalité de Vinsobres a décidé de reprendre à sa charge la gestion de cette cantine : la solution retenue a été le portage des repas en liaison chaude à partir de la cantine municipale de Mirabel-aux-Baronnies.

Ce portage des repas fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2017. **Sur 4 mois (janvier à avril) 2173 repas enfants ont été servis, soit une moyenne de 42 à 47 enfants par jour de cantine.**

Une tarification selon le quotient familial a été appliquée : 3€ - 3,5€ - 4€ en fonction des revenus des parents.

La cantine de Mirabel facture 4€ par repas : c'est donc un effort financier qui est consenti par la municipalité de Vinsobres pour les familles avec enfants.

Les repas sont livrés en liaison chaude ; ils sont variés et de bonne qualité gustative. La cantine de Mirabel fait appel autant que possible à des producteurs locaux pour les approvisionnements et des menus à thème (normand, breton, italien, alsacien, etc ...) sont proposés régulièrement aux enfants.

Une réunion a été organisée le 12 mai 2017 entre les parents d'élèves, l'équipe responsable de la cantine et la municipalité pour faire un bilan ; les retours sont très satisfaisants, les parents et les enfants apprécient les menus et la nouvelle organisation de la cantine ; les animatrices mangent à table avec les enfants ; les enfants sont plus calmes et gèrent mieux ces moments importants que sont les repas ...

Devant ce bilan positif, la municipalité a décidé de poursuivre le portage des repas par la cantine de Mirabel pour l'année scolaire à venir ...

Nous remercions chaleureusement l'équipe renouvelée en charge de la cantine : grâce à leur compétence et à leur dévouement, les enfants bénéficient pleinement de la nouvelle organisation.

Françoise Teste, Marie Rogez, Gérald Piollet

cantine-vinsobres@laposte.net

L'agriculture

Cette année a vu une météo moins clémente que les années précédentes, le gel et la grêle ont frappé plusieurs fois les ceps de vigne sur notre commune.

Pour le gel, la commune l'a signalé à la préfecture et à la DDT.

Une mission d'enquête a été diligentée par la DDT.

Selon les conclusions de cette mission, un dossier sera transmis au ministère pour demander un classement en calamités agricoles.

Mais les cultures assurables n'y sont en principe pas éligibles.

Des exonérations de TFNB (taxe foncière non bâtie) sont par contre parfois possibles.

Il faudra suivre ce dossier jusqu'à la récolte.

Croisons les doigts pour que cet été la météo permette une belle récolte malgré tout.



Marie-Pierre Monier



Nouveaux pots de fleurs sur la place du Bassin Neuf



*Espace végétalisé devant la salle des fêtes
(à la place des toilettes publiques)*



Distribution de boutures et de terreau le 15 avril

Depuis la dernière lettre d'information de décembre 2016, nous avons continué à œuvrer pour rendre le village plus accueillant.

Malgré nos efforts, les dépôts des poubelles ne sont pas respectés. Les agents municipaux ne doivent pas enlever les encombrants qui sont interdits. Allez à la déchèterie de Nyons, c'est gratuit !

Merci de faire preuve de civisme

Le 15 avril, comme l'année dernière, la mairie a renouvelé avec succès le don de plantes et de terreau sur la Place du Bassin Neuf.

Entretien du village et travaux divers :

- Nettoyage des Hauts Barris
- Entretien du rond-point du Sagittaire et des délaissés
- De nouvelles jardinières sont en place
- La cuisine de la salle des fêtes est terminée
- Les gîtes communaux ont eu quelques rafraichissements
- Le camping est municipal pour cette année et donc l'entretien est réalisé par les employés municipaux

Je remercie les employés municipaux qui travaillent à mes côtés.

Toujours à votre écoute ! Bon été à tous !

Denise ROUSSET

La déchèterie intercommunale

Z.A. Les Laurons
26110 NYONS

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi :
9h-12h / 14h-17h

Fermeture
les dimanches
et jours fériés

Accès à la déchèterie

Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge d'accès au gardien à chaque passage.

Plus d'infos
www.cc-valdeygues.fr

La préfecture active le plan en faveur de restrictions des usages de l'eau. Ce niveau n'implique pas d'interdiction, mais vise à **inciter la population drômoise à se montrer plus économe.**



Pour l'instant la ressource à Vinsobres est satisfaisante, mais il est recommandé d'éviter tout gaspillage pour prévenir et faire face à un été sec et ainsi éviter des restrictions plus contraignantes.

Nous vous conseillons de rester vigilants et de suivre les consignes affichées en mairie et faisons appel à votre civisme.



De notre côté, nous avons refait les réseaux eau et assainissement dans la rue Barriou, ce qui éliminera quelques fuites sur le réseau.

La nouvelle station d'épuration est maintenant en fonctionnement et donne toute satisfaction. A noter qu'il arrive parfois, mais assez souvent, des déchets huileux avec noyaux et pulpe d'olives. Nous demandons donc aux usagers peu scrupuleux d'éviter ces rejets qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la station, par avance merci.

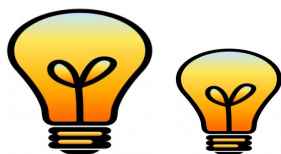


Gérald Piollet

Comité consultatif électricité

La commission « Electricité » s'est réunie le 14 mars 2017.

Les points suivants ont été débattus :



Travaux en cours « éclairage »

- 1 - Route de la Cave :** remplacement par la CCVE des 17 têtes de candélabres à vapeur de mercure (désormais interdits) par des lampes à vapeur de sodium. La consommation en énergie est identique.
- 2 - Secteur de la Bane :** la mairie et le SDED (syndicat département d'électricité de la Drôme) profitent de l'enfouissement de la ligne moyenne tension pour revoir l'éclairage de ce secteur. Les poteaux béton disgracieux situés rue Gironde et au-dessus de l'habitation de M. B. Meyer seront déposés, les lignes téléphoniques dissimulées. Ces nouveaux candélabres seront équipés en LED.
- 3 - Candélabre rue du Stade :** compte-tenu de l'absence de tiers dans la détérioration de cet éclairage et au vu du coût de remplacement, la municipalité a décidé de reporter celui-ci à une date ultérieure.
- 4 - La deuxième tranche** de remplacement des anciens éclairages par des LED a fait l'objet d'une demande de devis. Nous sommes dans l'attente de cette étude.
- 5 - Rue des Magnanarelles :** les 2 candélabres qui gênaient la circulation des piétons ont été déplacés.
- 6 - Transformateur du Moulin :** Ce transformateur, peu esthétique et bien visible depuis les travaux de mise au gabarit de la RD 94, va être supprimé. Des poteaux et dérivations sont en place, les transferts de ligne et la démolition seront exécutés cet été. La commune participe financièrement à ces travaux à hauteur de 8800 €, le reste étant pris en charge par ENEDIS (ex EDF).

Travaux en cours « énergie »

Comme cité, ci-dessus, **les travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension du poste « Serratrice » à la montée du Moulin sont en cours.** Ils comprennent notamment le remplacement du transformateur rue Gironde.

Informations : L'entretien de l'éclairage de la commune initialement assuré par la CCVE le sera désormais par le SDED à partir de juin 2017. En effet, ce service n'entre plus dans les compétences de la nouvelle Communauté de Communes. Sur proposition du SDED, la municipalité a décidé d'adhérer à ce nouveau service qui comprend un entretien beaucoup plus complet.

Cloches de l'église : La foudre a endommagé le tableau électrique qui alimente les cloches de l'église. La réparation est plus importante que prévue et nous sommes dans l'attente de devis.

Guy CHEVILLON



ROND- POINT DE MIRABEL

Merci au Comité des vignerons (avec une participation financière de la commune) pour leur belle réalisation avec des personnages et des arbres mettant en valeur la vocation agricole de Vinsobres.

RD 619 VERS VENTEROL

Le Conseil départemental va procéder au renouvellement du revêtement de cette chaussée.

GRATE-COQUIN

Il est acté avec la Communauté de communes que nous pourrons utiliser les crédits qui nous sont alloués dans le cadre du FDAC (fond d'aide aux communes) pour mettre en conformité cette voie avec sa fréquentation par un élargissement à 5,50 m.

Les relevés cadastraux et l'étude hydraulique ont été réalisés.

Restent à finaliser les opérations foncières et leurs enregistrements, opérations toujours longues, ce qui décidera in fine de la date des travaux.

Gîtes communaux



Suite à une visite des « Gîtes de France » auxquels nous sommes affiliés, nous avons dû faire des aménagements dans les six gîtes municipaux vieillissants, cela afin de conserver leur classement. Les travaux suivants ont été effectués : peintures intérieures et des terrasses, mobilier de jardin, changement de literie, renouvellement de la décoration.

Ces gîtes sont très attractifs : confort et vue splendide sur le grand paysage. Leur fréquentation est très importante pour des gîtes communaux. Les travaux ont été faits en partie en régie et par des artisans locaux.

Marie Rogez, Madeleine Vallot

Accueil des nouveaux arrivants

La municipalité souhaite faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux Vinsobrais, locataires ou propriétaires, dans le village.

Un apéritif de bienvenue sera donc organisé **le vendredi 22 Septembre 2017 à partir de 18h30** à la salle des fêtes du village, en présence de Marie-Pierre Monier, notre maire, ainsi que des membres du Conseil municipal et avec la participation du Comité d'action touristique de Vinsobres (CATV).

Ce moment de convivialité permettra également de donner toutes les informations nécessaires (livret d'accueil, vie des associations, école, commerces et entreprises) à une intégration réussie.

Bienvenue aux nouveaux Vinsobrais !

Marie Rogez - Christian Marongiu du CATV



La commune a pris pour cette année le camping en gestion directe :

Christina Mitu et Séverine Bres

en assurent la gestion.

Nous devons maintenant réfléchir à la suite à donner pour la gestion du camping.

Une concertation avec le Comité des journées agricoles est en cours concernant l'occupation du terrain de camping pendant la foire.

**Pour toutes réservations et informations, contacter à la mairie :
Corinne Geyer au 04 75 27 09 15 ou à l'accueil au 04 75 27 64 49**

Le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale)

Rencontre intergénérationnelle le 6 janvier à la salle des fêtes

Comme chaque année, la municipalité, avec l'aide des membres du CCAS, a organisé un repas convivial où se rencontre toute la génération de 70 ans et plus.

Cette année, outre l'animation musicale très bien assurée par les membres du groupe vocal Monolisa, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir les enfants de l'école qui participent au temps d'activités périscolaires (TAPS).

En effet durant ce temps, ils sont venus nous présenter un spectacle de danses des Balkans, travail qui a été préparé par une intervenante extérieure lors de ce temps dédié à des activités d'éveil au monde.



De plus chaque personne est repartie avec un petit cadeau préparé avec soin par ces enfants : une petite pâtisserie concoctée avec l'aide d'une animatrice.

C'est une journée réussie grâce à ce mélange de générations où chacun trouve son compte et une expérience à renouveler.

Je voudrais aussi en profiter pour féliciter une nouvelle fois l'équipe d'animatrices et la directrice de l'ALSH qui fournissent un travail formidable auprès de nos petits Vinsobrais. Elles ont toutes bien compris la mission qui leur est demandée : ouverture sur le monde qui nous entoure grâce à cet outil qui est l'organisation du temps d'activités périscolaires.

PORTAGE DES REPAS : nous étudions la possibilité de mettre en place la livraison de repas cuisinés par l'hôpital de Nyons au prix de 7,92 €. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître à la mairie.



Le temps passe vite, 12 ans que je préside cette association, et voilà déjà que nous fêtons le 50ème anniversaire de notre foire.

Une soirée cabaret avec repas a eu lieu à la maison de pays de Nyons, une merveilleuse soirée où beaucoup de Vinsobraises et Vinsobrais, les présidents de foire, amis du secteur, exposants et bien d'autres ont répondu « présent » ; plus de trois cents personnes à cette invitation, cela prouve que la foire de Vinsobres est une des plus importantes manifestations agricoles de la Drôme provençale.

A l'heure où l'on voit beaucoup de foires qui n'ont plus leur caractère viticole, les journées agricoles continuent sur leur lancée et sont devenues une manifestation incontournable dans ce domaine. Le bureau de nos journées agricoles se penche déjà sur l'organisation des 18 et 19 mars 2018.

Au débat des politiques, beaucoup de candidats pensent qu'il faut maintenir les associations ; pour une fois ils sont d'accord et je suis certain que nos deux journées, où beaucoup de bénévoles donnent de leur temps, ne pourront pas disparaître, cela nuirait trop à notre village ainsi qu'à son Cru.

Vinsobres est et restera la seule foire agricole des Baronnies et de la Drôme provençale

A l'année prochaine sous un beau soleil

Le Président, Serge CORNUD

Déclaration annuelle de ruches

Du 1^{er} septembre au 31 décembre, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

La commune s'est engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes en signant en fin d'année la charte :

« Un ruban blanc pour briser le silence »

Il s'agit d'une campagne de communication organisée par **REMAID**, association d'aide aux victimes agréée par l'Etat, pour engager chacune et chacun dans une démarche responsable.

En France, en 2014, **143 personnes** sont mortes, victimes de leurs conjoints ou ex-conjoints dont **118 femmes**, cela représente en moyenne une femme tuée tous les trois jours. Pourtant seulement 14% de femmes déclarent avoir porté plainte.

Aussi la lutte contre les violences au sein des couples, comme de manière générale l'éradication de toutes les violences faites aux femmes, doit être menée avec l'implication au quotidien des nombreux acteurs associatifs que nous connaissons et s'appuyer sur la vigilance qui nous incombe à toutes et tous, aux professionnels, comme à l'entourage des victimes.

C'est pourquoi la commune s'est engagée avec « un ruban blanc pour briser le silence ».

Voici les coordonnées de **REMAID**, du **CIDFF** et du **planning familial** auxquels vous pouvez faire appel :



REMAID - 4 rue de Mulhouse 26000 Valence
Téléphone victimes : 04 75 55 39 34
Téléphone secrétariat : 04 75 55 94 59
Numéro national : 0 884 284
Fax : 04 75 42 29 56



CIDFF de la DROME
36b, rue Biberach 26000 VALENCE
Téléphone : 04 72 82 06 10
Fax : 04 75 42 32 81
contactcidff26@cidffdrome.fr

EN CAS DE VIOLENCE, BRISEZ LE SILENCE

Violences conjugales

Femmes Infos Service - 01 40 33 80 60 -
3615 SOS FEMME

Viols femmes informations

08 00 05 95 95 (appel gratuit)

Association européenne contre les violences
faites aux femmes au travail

01 45 84 24 24

PLANNING FAMILIAL DE NYONS

Place de l'Ancienne Mairie 26110 NYONS

Téléphone : 04 75 26 43 26

Fax : 09 70 32 64 19

mfpfnyons@wanadoo.fr

IVG - mon corps, mon choix, mon droit

Numéro vert national : 0 800 08 11 11

(appel gratuit)

WWW.IVG.GOUV.FR



Le Comité d'Animation Touristique de Vinsobres a pour vocation d'animer le village pour ses habitants et les touristes.



La Balade Gourmande des Terroirs de Vinsobres a été organisée cette année, comme chaque année, le dimanche de Pentecôte, en collaboration avec le Comité des vignerons. Elle a connu un franc succès et une nombreuse participation, puisque nous avons atteint les **684 inscriptions...** la place du Bassin Neuf a connu une grande animation... Merci aux **80 bénévoles** qui nous permettent cette animation, maintenant reconnue, aux retombées dépassant largement la fête.

De nombreux participants se sont promis de revenir et sont déjà inscrits, certains ont déjà refait le parcours qu'ils ont trouvé magnifique.

(photos de la balade à la fin du bulletin)

Les soirées estivales de Vinsobres remplacent les dégustations des produits du terroir. A partir de 19h00, l'animation musicale sera le centre de

notre accueil, ainsi qu'un petit marché de terroir où les producteurs vinsobrais feront déguster et vendront leurs produits.

Evidemment, le CATV profite de l'occasion pour vous faire déguster une sélection des vins de Vinsobres... les dates sont :

- ◆ **Le lundi 10 juillet** : nous accueillerons à nouveau l'orchestre du Nyonsais
- ◆ **Le lundi 24 juillet** : la chorale de Colmar
- ◆ **En août ce sera le jeudi 24 août** une soirée dansante années 80 avec un **REPAS AÏOLI**, 20 € par personne, inscription à l'épicerie et à la boulangerie - places limitées

Autres animations du CATV :

- ◆ Le groupe de **petite balade du mercredi matin** et le **groupe randonnées**, également du mercredi matin, ouvertes à tous, si adhésion
- ◆ **Vendredi 7 juillet**, vernissage d'une **exposition de peintures et sculptures** à la salle des fêtes
- ◆ **Dimanche 9 juillet**, le **Marché des créateurs** dans les rues du village, toute la journée et concert d'une chorale à l'église à 11h30
- ◆ **Dimanche 9 juillet : concert au temple**, avec le quatuor à cordes **AKHATAMAR**
- ◆ L'opération **NETTOYONS LA NATURE** le 23 septembre

Les circuits VTT :

Le CATV, en liaison avec la CCVE, a mis en place un **parcours VTT de 26 kilomètres** avec trois ou quatre variantes plus courtes, dans le prolongement de la trouée verte mise en place le long de l'Eygues ; ce nouveau balisage après approbation de la Fédération Française de VTT est disponible à l'office de tourisme.

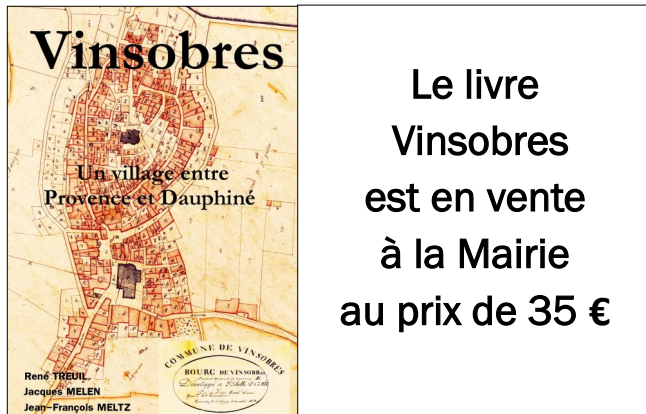
Les « petites promenades » de Vinsobres :



Le CATV commence aussi à mettre en place une série de **petites promenades faciles** autour du village (de 2 à 4 km). Ces "petites promenades" seront balisées sur fond lavande avec une pastille de couleur différenciée.

Vous trouverez à l'Office de Tourisme les plans correspondants pour les 4 chemins de randonnée, pour le chemin VTT et ses variantes et pour, à terme, les 5 ou 6 "petites promenades"... Un nouveau double panneau d'informations regroupant l'ensemble des circuits, place de la Mairie, complétera ce projet. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques à ce sujet.

Les livrets d'accueil année 2017
sont à l'Office de Tourisme,
ainsi que le livret des manifestations de
Vinsobres et les fiches des circuits
touristiques proposés.



Le livre
Vinsobres
est en vente
à la Mairie
au prix de 35 €

Nous rappelons que si vous voulez recevoir
chez vous les infos du CATV,
vous devez envoyer votre adresse mail
et votre adhésion de 15 euros par personne
(boîte aux lettres de la Mairie).

Les auberges espagnoles
du mardi soir
ont lieu
devant la salle des fêtes
pendant les mois de juillet et août
à partir de 20 h 00

Renseignements :

Présidente : Sylvette ANDRE 06 85 66 33 52

Secrétaire : Christian MARONGIU 06 79 33 65 62

C.A.T.V., Mairie, rue Gironde 26110 VINSOBRES

contact : vinsobres.tourisme@orange.fr

Le Comité des Vignerons



Avec un début de printemps favorable et précoce, nous n'avons malheureusement pas échappé à un épisode de gel

ayant impacté les vignes situées sur le secteur IGP, plus la grêle.

Maintenant, nous espérons une floraison favorable qui permettrait aux AOP de la commune de conserver leurs atouts.

Vous avez aussi remarqué que le rond-point est en phase d'être terminé ; d'autres petites améliorations sont à venir. Je remercie particulièrement Denis Vinsobres qui a mené le projet du début à la fin. Merci aussi aux jardiniers de la mairie qui nous ont aidés à planter les rosiers, sans oublier tous les volontaires qui se sont joints à ce projet.

Notre été festif a débuté par la Balade Gourmande le 4 juin avec près de 700 marcheurs inscrits. D'où notre besoin croissant de bénévoles tant au niveau du

CATV que des vignerons, dans l'intérêt collectif de la commune.

Les classiques Nuits Diviniques auront lieu les jeudis 20 juillet et 10 août en présence de producteurs locaux que nous convions avec plaisir à nous rejoindre. N'hésitez pas à venir nombreux exposer votre savoir-faire et en profiter pour augmenter votre notoriété.

Sachez aussi profiter des réseaux sociaux pour faire partager vos photos ou commentaires sur l'appellation en vous rapprochant de Christelle au bureau.

Que votre été soit beau et chaleureux !

Pierre Bonnefoi – Président



Section Interprofessionnelle AOC Vinsobres
8 rue Gironde, 26110 Vinsobres
www.vinsobres.fr
Tél : 09 61 5 9 48 14
Fax : 04 75 26 60 45
Comite-vignerons-vinsobres@orange.fr

La bibliothèque



Bon été à tous ! Pour ceux qui prennent des vacances et qui peuvent partir, profitez bien de cette coupure et faites ce que vous n'avez pas le temps de faire dans la vie de tous les jours :

PRENEZ LE TEMPS DE LIRE !!!

Cet été la Bibliothèque reste ouverte aux heures habituelles :

**Lundi de 17h à 18h30 , mercredi de 10h30 à 12h00
et samedi de 10h30 à 12h00**

Vous pourrez encore trouver des livres qui se promènent aux 4 coins du village...

Le vendredi 21 Juillet à 21h au Temple, ne ratez pas le concert de la désormais célèbre **CHORALE du DELTA**, dirigée de main de maître par Coline Serreau.

Le vendredi 15 septembre à 18h ou 18h30, vous pourrez participer à la **remise du Prix de l'Olive Noire** à l'écrivain de romans policiers qui a remporté les suffrages du Comité de Lecture du **PAN 2017** (salon du Polar à Nyons).

À tout moment, lors des permanences, vous pouvez nous rendre visite pour voir si les ouvrages mis à la disposition des lecteurs vous agréent et prendre votre cotisation annuelle d'emprunteur (13€).

Toute l'année scolaire nous recevons les 4 classes de l'école et les enfants peuvent repartir chez eux avec 3 ouvrages tous les 15 jours. De la rentrée aux vacances de Pâques, dans le cadre des TAPs, une fois par semaine, nous lisons des histoires aux plus jeunes.

Rien de bien nouveau, mais cela nous demande du temps et de l'investissement et si de nouvelles personnes veulent nous rejoindre et ainsi augmenter notre petit groupe de bénévoles vieillissants... elles sont les très bienvenues !

Bel été et restez à l'ombre ! Pour les bénévoles de la Bibliothèque,

Bella Flouret

L'Abeille vinsobraise



L'Abeille vinsobraise, association culturelle laïque, vous présente ci-dessous un rapide, mais néanmoins dense, aperçu de son activité 2017.

Le 14 janvier, nous avons fêté les 111 ans de notre association. Une centaine de personnes se sont retrouvées pour une soirée toute en simplicité et convivialité : accueil et prises de parole, petit intermède théâtral, apéritif, puis repas partagé avec animation musicale par le Mic Mac Jazz.

Le 1er février, nous avons proposé « LA MAISON » une représentation théâtrale sur un texte de Marguerite DURAS dans le cadre de notre partenariat avec la Comédie Itinérante de Valence .

Le 14 mars, en collaboration avec l'école, l'ALSH, la coopérative scolaire et le comité des fêtes, nous avons participé au défilé de Carnaval dans le vil-



lage : cette année un char décoré par les enfants et transportant **Carmentran** et une batucada étaient

de la fête et le public en nombre.

Le 11 avril, nous avons profité de la venue de la Comédie itinérante avec le spectacle « PROUVE-LE » pour organiser un partenariat avec l'école publique : les enfants ont pu travailler et échanger avec les acteurs et assister le soir au spectacle. Nos remerciements à la directrice Karine CARIVENC et son équipe éducative pour avoir permis cet échange.

Quand vous lirez ces lignes, les auditions des ateliers théâtre adultes et enfants/ados animés par **Anne LONCLE** auront eu lieu les **18 et 20 juin** et auront comme chaque année rencontré un franc succès.

Nous aurons également participé aux 90 ans de la Fédération des Oeuvres Laïques, une autre vieille dame comme l'Abeille, le 1er juillet à Eurre.

Cet été n'oubliez pas l'incontournable **PISTOU le 13 juillet à 20 h00 devant la salle des fêtes avec animation musicale proposée par la municipalité.**

Le 16 août à 11h30, nous proposerons comme l'an dernier un apéro-jazz, suivi d'un repas partagé, dans le cadre du festival PARFUM DE JAZZ de Buis les Baronnies, en partenariat avec la municipalité.

L'Abeille vous souhaite à toutes et à tous un bel été, culturel et festif.

Olivier Proal

L'Ecole de Musique de Vinsobres

propose plusieurs activités :

- Des cours d'instruments
- Un atelier voix pour adultes
- Une chorale adultes
- Une animation à l'école primaire
- Un cours de danses des Balkans

Siège social : Mairie de Vinsobres
Contacts : Jacques Mélen - 04 75 27 45 34
ou
Evelyne Somaglino - 04 75 27 80 40

LES COURS D'INSTRUMENTS ENFANTS ET ADULTES

Nous pouvons dispenser des cours de piano, de guitare et de flûte à bec à Vinsobres et d'autres instruments à la demande.

Nos tarifs Enfants :

- 10 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif enfant)
- 90 € pour 10 cours par trimestre (cours d'1/2 heure avec solfège) pour les enfants vinsobrais

Nos tarifs Adultes :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif adultes)
- 350 € pour une carte de 10 cours d'une heure

ATELIER VOIX ADULTES

Il est animé par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Il se déroule dans la salle de musique du dernier étage de la mairie **le jeudi à 17h30 pendant une heure**.

Le tarif est de **43 € de l'heure** (tarif du cours collectif, à diviser en fonction du nombre de participants).

Les personnes extérieures à la chorale ou à la pratique instrumentale dans le cadre de l'Ecole de Musique devront également s'acquitter de l'adhésion annuelle de **15 €**.

LA CHORALE ADULTES

Elle est dirigée également par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Les répétitions ont lieu **tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 20 à 22h00 à la salle polyvalente**. Cette chorale est ouverte à tous avec un répertoire plutôt baroque et classique, et quelques auteurs plus contemporains.

Nos tarifs :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique
- 45 € par trimestre

La chorale a donné son concert annuel de fin d'année le 18 juin 2016 au Temple de Vinsobres, avec la participation du chœur de Puyméras. Elle a aussi donné un concert à Noël 2016 avec ce même chœur à l'église de Puyméras.



Cette année 2017, nous avons participé à un rassemblement de chorales pour chanter Vivaldi et Mozart, à Die, La Motte-Chalencon, Nyons et le 17 juin, à l'église de Vinsobres, pour pouvoir y loger les cent choristes et instrumentistes. Ce fut un bel échange.

Pour décembre 2017, nous envisageons un travail commun avec Puyméras et Malau-

L'ANIMATION MUSICALE A L'ECOLE

L'Ecole de Musique participe au financement du professeur d'animation musicale à l'école primaire. Les enfants présentent leurs chants en chorale à Noël et en fin d'année scolaire lors de la fête des écoles.

LA DANSE DES BALKANS

L'atelier est animé par Anne-Françoise DUMAS **tous les lundis soir de 18 à 19h30 à la salle polyvalente**.

L'adhésion à l'année à l'Ecole de Musique est de 15 € et le tarif pour les cours est à voir directement avec le professeur - contact : **06 50 01 69 68**.



L'Association BEATRICE soutient depuis 2005 un Centre de Santé primaire dans un village côtier du Tamil Nadu (Inde du Sud) Périyamudaliarchavady ; ce centre bénéficie aux trois villages environnants (environ 10 000 personnes). Il s'agit d'une population très défavorisée, intouchables et pêcheurs. Nous vous donnons des nouvelles :

En Inde : Au mois de Mars 2017, quatre membres de l'association sont partis une semaine dans le petit village de Périyamudaliarchavady, au bord de l'Océan Indien, où se situe notre dispensaire. La semaine a été bien remplie : rencontre avec l'équipe médicale et avec Angalan le coordinateur ; rapports d'activités, bilans financiers, visites du dispensaire, du village, des deux écoles.

L'activité du dispensaire est importante : sur 9 mois (avril à décembre 2016)

4327 consultations médicales et 7012 consultations de premiers soins

Notre visite s'est clôturée par une petite fête, chants et danses, organisée par les enseignants avec les enfants des écoles.



En France : L'Association Béatrice s'active pour trouver les financements nécessaires au dispensaire.

- participation à l'expo photo de Myriam Icaza à St Paul Trois Châteaux et à l'espace Roumanille de Nyons
du 1^{er} au 6 août

- participation au marché des créateurs à Vinsobres (Catherine) et aux prochaines **Nuits Diviniques**.

Enfin nous sommes heureux d'annoncer notre prochain

Marché de Noël à Vinsobres le samedi 25 novembre

Notre site internet www.beatrice.asso.fr et notre page Facebook.

Marie Rogez, - le Mas des Anges - route de Venterol - 26110 Vinsobres
06 07 74 86 13 - contact@beatrice.asso.fr - www.beatrice.asso.fr

Le Temps de Vivre

L'association le Temps de Vivre s'est transformée en collégiale depuis l'assemblée générale de janvier 2017. Elle se compose de 7 membres, dont 5 actifs qui gèrent la collégiale. De plus en plus de monde pour les concours de belote entre adhérents. Le Temps de Vivre est heureux de compter de nouveaux adhérents qui remplacent ceux qui nous ont quittés ou qui ne peuvent plus venir.

Activités régulières hebdomadaires

- Tous les lundis et jeudis après-midi jeux de belote entre adhérents
- Tous les mardis après-midi jeux de scrabble entre adhérents
- Tous les 15 jours concours primés de belote entre adhérents
- Tous les 3 mois fêtes des anniversaires

Activités ponctuelles

- 2 fois par an grand concours primé de belote ouvert à tous
- 1 fois par an un loto
- Rencontre avec les élèves de l'école de Vinsobres
- Fêtes des grands-mères et des grands-pères
- Journées avec Inter-club de Nyons
- Sorties pique-nique à Curnier et au plan d'eau de Cornillon
- Repas en juin pour la fin de saison
- Repas de fin d'année

Activités prévues pour cette année

- Sortie publicitaire à Sète
- Sortie aux carrières de lumière
- Sortie pique-nique
- Voyage en novembre pas encore décidé pour la destination
- **(Voir p. 22 compte-rendu visite à Paoli-Calmettes à Marseille)**



L'association « Vinsobres qui l'eût cru » et le village de Vinsobres sont toujours bien représentés lors des rencontres nationales des villages aux noms burlesques.

C'était encore le cas en 2016, où une délégation de **25 Vinsobraises et Vinsobrais** a fait le déplacement à Marans en Charente-Maritime pour la 14ème rencontre les 9 et 10 juillet.

Cette petite ville de 4600 habitants, au bord de la Sèvre Niortaise, a accueilli 26 communes venues de toute la France. Les 700 personnes représentant les diverses délégations ont pu être hébergées par les habitants de la commune dans de très bonnes conditions. Un grand merci à eux ainsi qu'aux bénévoles de Marans car ces manifestations demandent un tour de force et un gros travail pour les communes organisatrices.

Comme d'habitude, le stand de Vinsobres, lors du marché des terroirs, a attiré beaucoup de visiteurs où les produits de notre région, entre autres le cru Vinsobres, les abricots, les olives, la lavande, etc. ont eu un réel succès.

Le 17 février dernier, l'association a tenu son Assemblée Générale en présence d'une soixantaine de participants. Marie-Pierre MONIER, Sénatrice-Maire de Vinsobres, ainsi que plusieurs présidentes et présidents d'associations du village, assistaient à cette réunion.

Lors de cette assemblée le bilan de l'année écoulée fut évoqué en insistant sur l'importance de cette association pour la commune qui, à travers les manifestations auxquelles elle participe chaque année, permet de faire connaître et mettre en valeur les richesses de notre terroir.

Le bilan financier toujours positif a été présenté par le trésorier et a permis d'annoncer que cette année encore aucune subvention n'a été demandée à la mairie.



La 15ème rencontre a été présentée.

Elle aura lieu à FOLLES dans la Haute-Vienne les 7-8 et 9 juillet 2017

Le déplacement dans ce petit village de 515 habitants situé à une trentaine de kilomètres de Limoges et au cœur du parc naturel régional du Limousin peut être aussi l'occasion de découvrir une région un peu méconnue.

A ce jour, 20 personnes sont inscrites pour faire le déplacement. Cette année encore l'association prendra en charge les forfaits du séjour pour chaque participant. L'assemblée générale se terminera par le verre de l'amitié et pour les personnes inscrites (80 convives) par une soupe d'épeautre préparée par les cuisinières de l'association. Un grand merci à elles, ainsi qu'à celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette soirée. Bon été à tous.

Maurice CHERAMY

Le Comité des Fêtes

L'année 2016 s'est achevée avec notre traditionnel réveillon du 31, très prisé par les nombreux participants que nous accueillons.

En avril Santo BARRACATO s'est produit dans notre village, sa voix est exceptionnelle et sa gentillesse en font un artiste simple et accessible.

Nous nous sommes associés avec « Voix de fêtes » pour un concert le 13 mai d'Olivier CHABASSE chantant NOUGARO, ce partenariat est à renouveler.

Pour l'été 2017, nous vous proposons:

- ♦ Le 7 juillet loto d'été à la salle polyvalente
- ♦ Le 5 août marché africain
- ♦ Le 14 août concert flûtes et orgues à l'église
- ♦ Participations aux concours "longue" en juillet et "pétanque" en août.



Et bien d'autres animations dont nous vous parlerons en temps voulu.

Nous espérons vous y voir nombreux. Un grand merci à tous.

Le bureau

Olivier CHABASSE
Le taureau par les cordes



Olivier Chabasse
Chant, contrebasse et stick Chapman
Joue et jasse autour de Claude Nougaro
Mise en scène de Eric Fauveau
Lumière François Côme

Bonjour à tous et aux adhérents de Voix de Fêtes.

Cette saison 2016/2017 qui s'achève a été profitable sur le plan culturel et financier, cela grâce à notre investissement et à l'aide de notre commune et de ses élus.

Les programmes de qualité et variés ont enthousiasmé le public.

- ◆ Le théâtre de Giono,
- ◆ « la contrebasse » de Suskind,
- ◆ les spectacles Monalisa et Les Pies qui Chantent,
- ◆ les concerts Adrian Burns, Sandie Safont
- ◆ et les soirées repas concert Brésiliens et Cajuns.
- ◆ Pour finir, une co-production avec le Comité des Fêtes pour présenter un spectacle "Claude Nougaro"

La nouvelle saison 2017-2018 sera la 10ème
et nous la fêterons dignement.

Seront aux rendez-vous des concerts, un film sur Johnny Cash, du théâtre, une soirée avec repas et danse, etc. également une autre co-production avec le Comité des Fêtes.

Les idées ne manquent pas et si les moyens suivent, la passion sera là également.

Bon été à tous et nous vous attendons à la rentrée.

Guy Affia

Carnet de notes



L'association culturelle **Carnet de Notes** vient de mettre en accès gratuit sur **Youtube** les vidéos qu'elle avait consacré aux photos et cartes postales anciennes des villages de : Vinsobres, St Maurice, Nyons, Tulette, Mirabel, Le Pègue, Taulignan, Valréas, Venterol et Villedieu.

Afin de faciliter leur recherche sur internet, toutes ces vidéos ont été regroupées sous le thème :

PHOTOS ANCIENNES DE PROVENCE

A.B.S.V.

La saison officielle de l'Association Sportive Boulistes Vinsobrais a débuté comme chaque année par les concours régionaux du 18 mars et du 27 mai 2017. Ces rencontres ont réuni cette année respectivement seize "triplettes" et seize "doublettes" des différents secteurs boulistes de la Drôme, du Vaucluse, de l'Ardèche et de la Loire.

La compétition du 27 mai a été l'occasion d'inaugurer le goudronnage de trois jeux. L'ASBV remercie à cette occasion la municipalité d'en avoir assuré le financement.

Après les aménagements indispensables effectués par les membres du bureau (tracé des lignes, léger ensablement après l'expansion d'une résine de protection...), l'Association est maintenant dotée d'une surface « en dur » qui permettra de faire face plus facilement aux aléas de la météo.

La manifestation la plus importante de la saison s'est déroulée le **mardi 13 juin** : le concours "des plus de 55 ans" qui voit s'affronter seize quadrettes de la région (Vinsobres, Taulignan, Nyons, Dieulefit, Camaret, Montélimar, Ste Cécile les Vignes, Villeneuve de Berg, Valréas...).



Les vainqueurs du concours du 27 mai : DAMON Antoine et Christophe de SERRIERES-SABLONS (Ardèche) et leurs adversaires (VIVIER Gaston et Alex SAVARINO de LA GRAND-CROIX (Loire)).

Quant aux challenges "sociétaires", ils occu-

peront une bonne partie de l'été :

- le 3 juin : challenge VINSON
- le 24 juin : challenge CORNUD/DANSE
- le 8 juillet : challenge JAUME/MOUGIN
- le 14 juillet : challenge du comité des fêtes
- le 3 septembre : challenge MILES!

N'oublions pas non plus la traditionnelle rencontre avec nos amis de Taulignan le 29 juillet.

Serge MOLINATTI, Président de l'A.S.B.V.

une nouvelle activité à Vinsobres

le tir à l'arc



Suite à la convention signée entre notre association **Echanges Sports Nature et la mairie de Vinsobres** pour la pratique du **Tir à l'arc**, l'inauguration de cet espace communal, aimablement mis à disposition, s'est faite le 13 mai dernier .

Cette journée Portes Ouvertes a attiré un public varié de tous âges dont un certain nombre de jeunes de Vinsobres. Madame la sénatrice-maire, que l'on remercie vivement, a trouvé un moment pour passer nous voir dans l'après-midi et l'ambiance fort conviviale s'est maintenue jusqu'en soirée.

En ce moment vu les fortes chaleurs de juin le tir à l'arc se tient sur le terrain privé route de Valréas, toujours sur Vinsobres .

Le samedi matin de 11h 00 à 12 h00, n'hésitez pas à venir nous voir et essayer cette discipline dans un cadre superbe et en toute décontraction : on vous y accueille bien volontiers !



Nos conditions et tarifs - Trois formules

- ⇒ une formule découverte comprenant 4 séances valable 6 mois de 40 euros + 15 euros d'adhésion *
 - ⇒ une formule découverte de 8 séances valable 10 mois (année scolaire) de 65 euros + 15 euros d'adhésion *
 - ⇒ une formule tireur confirmé disposant de son propre matériel valable 1 an de 55 euros tout compris
- PS: les formules découverte, une fois les séances effectuées, doivent être renouvelées pour continuer l'activité
- L'activité Tir à L'Arc est encadrée par Serge CAMPOS (D.D.E) ou par Olivier RAOULT (bénévole)
- ⇒ Pour ceux qui sont autonomes (côté sécurité) et qui ont leur matériel, les pas de tir sont accessibles. Il suffit alors d'être membre !

* (matériel fourni, assurance incluse).

TOUS RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Olivier RAOULT : Tél: 06 66 77 49 56

Serge CAMPOS : Tél : 06 76 02 28 77



Quelques membres du Temps de Vivre se sont déplacés à l'hôpital PAOLI-CALMETTES à MARSEILLE :



Pour Jean-Claude Villain et son épouse Thérèse Dechiro-Villain, le nom de l'Institut Paoli-Calmettes n'était au départ pas très évocateur. Son épouse, générale et passionnée de peinture avait accepté la proposition d'un ami : faire don d'un tableau (Le Pont de Chabrières de Bollène) lors d'une vente aux enchères au profit de l'IPC le 1er décembre 2012 à Bouchet. Quelques jours plus tard, le verdict du corps médical tombe, un cancer du pancréas non opérable est décelé. Jean-Claude Villain et son épouse obtiendront alors, et ce très rapidement, une consultation à l'Institut Paoli-Calmettes pour des examens plus poussés. **« Je ne me souviens plus du nom du professeur qui nous a reçus à ce moment là. Mais une chose est sûre, il a été d'un grand professionnalisme et a fait preuve de sympathie envers mon épouse et moi. Il a pris le temps de nous expliquer de manière très simple les résultats du scanner. Ce dernier, pour rendre ses propos encore plus clairs, nous a montré sur un dessin qu'il a réalisé devant nous, l'ampleur du mal tout en commentant la manière dont il souhaitait procéder pour le traiter. »** Suite à l'effet positif de cette consultation, Thérèse Dechiro-Villain reprend le moral et décide fermement de se battre contre la maladie. Toutefois le cancer, à un stade bien trop avancé, n'a laissé aucune chance à l'épouse de Jean-Claude Villain, cette dernière est décédée le 21 février 2013. Dès lors, Jean-Claude n'a cessé d'être donateur régulier auprès de l'Institut Paoli-Calmettes pour faire avancer la lutte contre le cancer du pancréas.

A ce titre, début 2017 Jean-Claude demande s'il est envisageable de visiter le centre de recherche, non pas par curiosité malsaine, mais surtout pour avoir un aperçu global des avancées et des progrès qui ont été faits dans ce domaine.

A titre exceptionnel, le professeur Jean-Paul Borg, Directeur du Centre de Recherches de Cancérologie de Marseille et Directeur Scientifique de l'Institut Paoli-Calmettes a accepté une rencontre en petit comité vendredi 5 mai. C'est avec une grande amabilité et disponibilité que le professeur a durant 1h30, abordé de manière simple et compréhensible tous les grands défis des équipes des chercheurs du CRCM. Il a donc été question des thérapies ciblées, des traitements contre le cancer qui changent, rendus possibles avec les progrès de la génétique et de la biologie moléculaire. Mais également du bien-être du patient, grâce à des soins moins longs, moins lourds et le plus souvent possible hors de l'hôpital. Le professeur a également abordé l'avenir de l'Institut en terme d'infrastructures (l'Ipc4 en 2018 mais également de futurs locaux qui seront entièrement dédiés au cancer du pancréas, grande priorité du centre depuis déjà quelques années).

Pour des habitants du Nord Vacluse, peu habitués à la vie en ville, arriver jusqu'à l'Institut Paoli-Calmettes n'est pas une mince affaire. Mais une fois la destination atteinte, les bâtiments de l'IPC, d'architecture moderne, ne détonnent pas dans le paysage marseillais ; il est toutefois difficile d'imaginer l'étendue des recherches effectuées en un espace si concentré.

En 2016, l'Institut Paoli-Calmettes (hôpital privé à but non lucratif - qui ne prend pas de dépassement d'honoraires, ni de consultations privées) comptait 1580 salariés dont 197 praticiens avec une part de chercheurs s'élevant à 20% de cet effectif (peu de centres de lutte

contre le cancer disposent d'une part aussi importante de chercheurs). Au CRCM les 280 chercheurs de 26 nationalités sont issus de l'IPC, du CNRS, de l'INSERM et de l'Université Aix-Marseille. L'établissement occupe une place majeure dans le domaine de la recherche dans l'hexagone et au niveau mondial, en travaillant main dans la main avec d'autres centres et avec de prestigieuses universités tout en restant toujours plus compétitif.

A titre indicatif, le professeur Jean-Paul Borg, membre senior du prestigieux Institut universitaire de France depuis 2013, suite à ses recherches sur le ciblage de récepteurs exprimés dans les cancers du sein de mauvais pronostic, dirige lui aussi une équipe composée de 15 chercheurs. Pour que ces recherches ne subissent pas d'entraves et qu'elles puissent continuer de manière pérenne et dans les meilleures conditions, ce dernier a estimé le budget nécessaire à ses équipes à + ou - 4 millions d'euros sur une période de cinq ans.

La petite poignée de visiteurs privilégiés : Annie et Jean-Claude Werquin, Jacqueline Gallaud et Eliane Grassot du Temps de vivre à Vinsobres, Chantal Hucks, sont unanimes concernant cette visite, tous ont trouvé l'accueil remarquable. Ce moment d'échange a permis de se faire une idée plus optimiste concernant la lutte contre le cancer et a surtout permis de comprendre l'importance capitale des dons aux profits de la recherche. Suite à cette rencontre, et lorsqu'on l'interroge, Jean-Claude Villain, plus déterminé que jamais à prendre part au combat contre cette maladie, déclare : **« Il n'est pas impossible qu'une association sur Bollène voie le jour ; elle aurait pour vocation la collecte de dons pour la lutte contre le cancer du pancréas. Quant à moi, je continuerai bien sûr à être donateur régulier auprès de l'IPC. »**

Le 3 mai dernier et ce jusqu'à la fin du mois de juin, sous la responsabilité de Carole Pascal, responsable collecte de fonds privés, 50 000 particuliers résidant dans la région PACA et en Corse seront contactés pour un appel aux dons. Les dons reçus seront dédiés au financement de l'IPC4 (2018), un bâtiment ultra-moderne dédié à la prise en charge des patients atteints de cancers hématologiques. **« Des maladies graves mais pour lesquelles les dernières décennies ont radicalement changé la donne. Ce sont aujourd'hui 65 % des patients qui guérissent. L'IPC4 offrira aux patients des conditions optimales de confort et de sécurité des soins, ainsi que d'un niveau de confort pensé pour répondre aux besoins de patients hospitalisés pour de longs séjours »** commente le professeur Jean-Paul Borg.

Thérèse Dechiro-Villain aurait eu 68 ans le 14 mai 2017.

L'activité Médicale de l'IPC en quelques chiffres :

- 91 220 consultations à l'IPC
- 6 950 consultations hors les murs
- 38 195 séances de chimiothérapie
- 42 290 séances de radiothérapie
- 4 065 séjours de chirurgie
- 5 220 patients bénéficiant d'une endoscopie
- 313 greffes de moelle osseuse et de cellules souches

La Recherche à l'IPC :

- 354 publications internationales indexées
- 246 essais de recherche biomédicale
- 22 910 échantillons traités pour la recherche biomédicale
- 1 centre d'essais précoces

Pour plus d'informations www.institutpaolicalmettes.fr

Pour se rapprocher de Carole Pascal, Responsable collecte de fonds privés : 04.91.22.35.15 pascalc@ipc.unicancer.fr

Pour contacter Jean-Claude Villain 06.74.74.44.95



AURELIE, nouvelle épicière de Vinsobres

Aurélie, originaire de Normandie, est arrivée à Nyons en 2009 pour travailler dans une boutique de produits de terroir.

Ayant une grande envie de créer sa propre entreprise, elle décide alors de reprendre l'épicerie de notre village avec plusieurs objectifs :

- proposer à la clientèle des produits frais issus de circuits courts et des produits de terroir en s'approvisionnant auprès des producteurs locaux,
- augmenter le nombre de produits bio, développer le rayon boucherie-charcuterie.
- créer du lien social en proposant **des livraisons à domicile**. Elle a déjà commencé et est à votre écoute pour augmenter ce service. **N'hésitez donc pas à la contacter pour passer vos commandes.**
- augmenter le nombre de tables pour permettre aux clients de se retrouver autour d'un café, d'une boisson ou d'une glace, afin de faire de la place de la Fontaine un lieu plus animé.
- offrir aux artistes et créateurs la possibilité d'exposer leurs œuvres et de créer des événements ponctuels (animations, ateliers, etc.).
- carte de fidélité

A l'épicerie de Vinsobres

vous trouverez : fruits et légumes et produits du terroir locaux - le vin des domaines de Vinsobres à prix caveau
le relais poste – journaux – cartes postales – livraisons à domicile – boissons – glaces – pain

Aurélie vous attend du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et 15h30 à 19h00

Le dimanche matin de 9h00 à 12 h30.

Vendredi : nocturne jusqu'à 21h30 (nouveau)

Fermeture hebdomadaire le mercredi

Livraisons à domicile le mardi de 13h00 à 15h00.

Le camion Yamani Pizza sera désormais présent sur la place de la Fontaine le vendredi soir.

Aurélie ouvrira donc son épicerie jusqu'à 21h30

Aurélie, très souriante, se tient à votre écoute au 04 75 27 58 39 ou 07 84 07 04 41

e.vinsobres@gmail.com

Pour PERENNISER dans notre VILLAGE

un COMMERCE de PROXIMITE

ALLONS TOUS à L'EPICERIE

BONNE CHANCE à AURELIE

De NOVEMBRE 2016 à JUIN 2017

LES NAISSANCES

- | | |
|-------------------|----------------------------|
| ♦ Santa MAROKE | le 28.02.2017 à Montélimar |
| ♦ Loli CUNTIGH | le 24.03.2017 à Orange |
| ♦ Gabriel ECKL | le 14.04.2017 à Orange |
| ♦ Zacharie DAUBIE | le 27.04.2017 à Montélimar |

LES MARIAGES

- | | |
|--|---------------|
| ♦ Julia MONIER et Géraldine STECKIW | le 30.12.2016 |
| ♦ Julien BERTRAND et Gersendre CHALANCHE | le 11.02.2017 |
| ♦ Damien DESATY et Candie HOMMAGE | le 08.05.2017 |
| ♦ Ange POZZO et Marie MANDANG | le 10.06.2017 |

LES DECES

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| ♦ Derek HOAD | le 19.11.2016 en Avignon |
| ♦ Irène GERBAUD | le 30.12.2016 à Vinsobres |
| ♦ Jacques PEZ | le 09.01.2017 à Vaison-la-Romaine |
| ♦ Jacques MOUGIN | le 26.01.2017 à Vinsobres |
| ♦ Jean-Pierre DELAIRE | le 10.02.2017 en Avignon |
| ♦ Franz SPEIDEL | le 28.02.2017 à Vaison-la-Romaine |
| ♦ Michel OPIGEZ | le 05.04.2017 à Montélimar |
| ♦ Paul GIOVANELLI | le 14.05.2017 en Avignon |

Fortes chaleurs dans la Drôme

La préfecture souhaite rappeler à destination des personnes fragiles et de leur entourage (personnes âgées, handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- Évitez les efforts physiques au maximum et si vous devez pratiquer une activité physique, mouillez votre t-shirt et votre casquette et renouvelez fréquemment l'opération
- Portez des habits amples, légers et clairs en coton de préférence pour laisser passer l'air et absorber la transpiration
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) doivent boire abondamment, surtout de l'eau et des boissons non alcoolisées.

RAPPEL DES SIGNES D'ALERTE DE DESHYDRATATION, NOTAMMENT CHEZ LES PERSONNES AGEES :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif
- Crampes musculaires
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5 °)
- Agitation nocturne inhabituelle.

Le site internet de la préfecture ou de l'ARS (agence régionale de santé) : www.drôme.gouv.fr

Plate-forme téléphonique nationale **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)

LA MAIRIE

Lundi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Mardi et mercredi de 8h30 à 12h00
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

PERMANENCE DE LA MAIRIE

Sur rendez-vous 04.75.27.64.49

POINT POSTE : Les services de la Poste sont à l'épicerie, place de la Fontaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi - 8h00-12h30 et 15h30-19h00 - samedi et dimanche matin, de 8h30 à 12h00 - Fermeture le mercredi

ASSISTANCE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (gratuit et confidentiel)

Sur RV : 06 43 62 79 57 ou 04 75 26 47 31
Sans RV, tous les mardis de 14 à 17h00 à la maison des services publics à Nyons (ancienne mairie)

NAVETTE POUR NYONS

Tous les jeudis matins devant la mairie :
Période scolaire : 9h15 - Pendant les vacances : 9h00

MARCHE

Fruits et légumes frais tous les lundis matin - 9h00 à 12h00

BOULANGERIE

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h30-12h30 et 15h30-19h00 - samedi et dimanche : 7h30-12h30

EPICERIE DE VINSOBRES

Lundi, mardi, jeudi, 8h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00
Vendredi 8h00 - 12h30 et 15h30 - 21h30
Samedi et dimanche matin, de 8h30 à 12h00
Fermeture le mercredi - **journaux : Tribune et Dauphiné**
Tél : 04 75 27 58 39 ou 07 84 07 04 41

COIFFURE ACTUELLE

Mardi, jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-18h30
Vendredi : 8h30-18h00 - samedi : 8h30-16h00
04 75 27 68 82
Mardi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00 à 16h30

COIFFEUSE A DOMICILE

Brigitte BLANC - mardi, jeudi, vendredi, samedi
Sur rdv : 06.07.06.47.31

RF COIFFURE MIXTE - 9 place de l'église

Mardi au jeudi 9h-12h -14h-18h30 - vendredi 9h à 18h30 non-stop - samedi de 9h à 16h00 non-stop
Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

INSTITUT DE BEAUTE

Aloha Esthétique- Christelle SAUVAGE
Place Bassin Neuf - lundi au samedi - RV 06 89 65 51 61

INSTITUT DE BEAUTE

« Penser à soi » - Estelle LIELY
Quartier les Parisots - Vinsobres - 06 77 08 86 85
Ouvert tous les jours de 10h00 à 19h00 sur rendez-vous
www.penser-a-soi.fr

DECHETERIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30- Samedi 10h00-12h00 et 14h00 à 17h00.
Dépôts gratuits pour les déchets verts, encombrants, cartons, textiles, ferraille, bois, huiles de vidange, batteries.
Renseignements à la CCVE 04.75.26.44.23

ANTENNE MSA DE NYONS

Lundi : 14h00 à 16h30
Mardi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00 à 16h30

POLE SANTE

◆ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39
Du lundi au vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

◆ Infirmières

Patricia DEJEAN 06.65.12.58.96
Ghislaine BOUSTIE 06.84.01.72.47

◆ Ostéopathes

Sophie DOYER 06.63.51.50.76
Alicia MORARD 06.82.29.82.76 ou 09.83.73.68.18

PHARMACOURSE

Rotation entre les pharmacies de Nyons et Mirabel - Inscriptions auprès de Ginette Clavel ou Christian Marangiu 06.79.33.65.62 (retirez la pochette en mairie pour le dépôt des ordonnances lundi et mercredi matin et venez récupérer vos médicaments à la mairie les mardi et jeudi après-midi).

L'AUBERGE DU PETIT BISTROT

Place de l'Eglise
Ouverte en été tous les midis et soirs
Sauf le mercredi - 04 75 27 61 90

CHEZ ALICE, PETIT CAFÉ RESTO

Mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 10 h00, le jeudi à 11 h00 (fermé le soir)
04 75 27 64 30

RESTAURANT LA DETENTE

Pont de Mirabel à Vinsobres
De septembre à juin : fermé mardi soir, mercredi toute la journée et dimanche soir
Juillet et août : fermeture seulement le mercredi
Horaires : 12h00 à 13h30 - 19h15 à 21h30

YAMANI PIZZAS

Vendredi soir place de la Fontaine à partir de 17h30 - 06 50 96 28 56
Possibilité de dîner sur place
Boissons et desserts servis par Aurélie, l'épicière.

NOUVEAU

L'AUBERGE ITINERANTE «WHY NOT» Fish and chips - moules frites

Nouveau à Vinsobres pendant les mois d'été
Les mardis à partir de 19h00
Sur la place du Bassin Neuf
06 80 90 8756 et sur Facebook

NOUVEAU

Les travaux des rues Tripot - Barriou



Portion des travaux de la rue Barriou
Avant - pendant et après



Portion de la rue du Tripot
au niveau de la fontaine
Avant - pendant et après

→
Rénovation de la Placeto
Photos prises

- Avant
- Pendant
- Après



Les photos de la balade gourmande Page 27- Juillet 2017

11 groupes d'une moyenne de 60 personnes ont fait la balade



Départ de groupe
Le petit déjeuner
Les entrées
Le plat principal servi sous un chapiteau à la Bicarelle
Arrivée sur la place du Bassin Neuf pour dessert et café en musique
Marché de terroir salle des fêtes



**RETENEZ DÉJÀ LA DATE DE LA PROCHAINE BALADE GOURMANDE
LE DIMANCHE 20 MAI 2018**

